

LA PUTEOLIENNE 13 mars 2022

Règlement de la course

La Putéolienne est composée de deux courses pédestres et d'une Marche Nordique organisées sur l'île de Puteaux :

- 5km réservé aux femmes de plus de 14 ans chronométré et avec un classement.
- 3km ouvert à tous à allure libre non chronométré et sans classement, et avec des obstacles à franchir, des animations de tir de précision et 2 structures gonflables,
- Marche Nordique sur le parcours du 5km ouvert à tous non chronométré et sans classement

Inscriptions

Le parcours de 5 km est réservé aux femmes de plus de 14 ans, le 3km est ouvert à tous, sans limitation d'âge, la marche nordique est ouverte à tous sans limitation d'âge.

Les inscriptions s'effectuent

- en ligne sur adeorun.com jusqu'au vendredi 11 mars à 12h
- au Palais des sports jusqu'au samedi 12 mars à 17h
- sur place le jour de la course de 9h30 à 10h45

Les dossards sont à retirer au Palais des sports samedi 12 mars de 10h à 17h ou le dimanche 13 mars à partir de 9h30 au niveau du départ. Ces dossards seront placés sur le devant du maillot.

La participation est payante :

- pour les résidents :

La participation est de 3 euros pour le 3km et de 5 euros pour le 5km et la marche nordique.

- pour les non-résidents :

La participation est de 5 euros pour le 3km et 10 euros pour le 5km et la marche nordique.

- le jour de la course :

La participation est de 5 euros pour le 3km et 10 euros pour le 5km et la marche nordique.

Il est nécessaire de présenter pour le 5km :

- Une licence 2021/2022 pour les sportifs inscrits à une fédération sportive agréée.

ou

- Un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique « de la course à pied en compétition » ou « de l'athlétisme en compétition » datant de moins d'un an pour les non-licenciés.

Pour le 3 km et pour la Marche Nordique, les enfants nés après 2010 doivent être accompagnés d'un adulte inscrit à la course.

Une assistance médicale est assurée par une équipe de la croix rouge française.

Le départ sera donné sur l'île de Puteaux.

A partir de 16 ans le pass vaccinal (pass sanitaire pour les 12-15 ans) est obligatoire pour participer à la course et pour rentrer dans la zone de départ.

Le port du masque sera obligatoire dans la zone de départ et dans la zone d'arrivée.

Toute personne qui sort du circuit est considérée « hors course ».

La ville décline toute responsabilité en cas d'accident.

Si des conditions climatiques exceptionnelles ou de sécurité deviennent incompatibles avec la bonne organisation de la course, l'organisation peut suspendre cette dernière sans que les concurrents puissent prétendre à une réparation de préjudice.

Les différents classements :

- individuel sur le 5km
- individuel vétérane sur le 5km
- intergénérationnel sur le 5km
- trophée des associations

Chaque participant autorise la mairie de Puteaux ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et media à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'évènement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Tous les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses.